



Cégep de  
l'Outaouais

2026

**PROCESSUS D'ADMISSION  
EN TECHNIQUES POLICIÈRES (310.A0)**



## L'ADMISSION

**Date limite : 1<sup>er</sup> mars**

Il faut déposer une demande d'admission au Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), en ligne ([www.sram.qc.ca](http://www.sram.qc.ca)).

### Conditions particulières d'admission

- Mathématiques CST de la 4<sup>e</sup> secondaire ou Mathématiques 514
- Être présélectionné en fonction des résultats scolaires
- Se soumettre à un test d'endurance physique (Course-navette Léger)

Aucun test médical n'est exigé pour être admis en Techniques policières au Cégep de l'Outaouais. Cependant, vous devrez répondre aux exigences du test médical de l'École nationale de Police du Québec (ENPQ) pour y être admis et exercer la fonction de policier. Nous vous recommandons donc de passer un test médical (nous vous fournirons des références) après votre confirmation d'admission pour vous assurer que vous possédez, dès le début de vos études, les exigences requises pour devenir policier.

Les personnes candidates admises devront être titulaires d'un permis de conduire classe 5 (régulier ou probatoire) pour être inscrites au cours de conduite préventive (310-P63-HU) en 6<sup>e</sup> session.

A la demande du milieu où elles effectueront leur stage, les personnes candidates admises devront consentir à une vérification de leurs antécédents judiciaires ou à une enquête de sécurité afin d'être admissibles au stage. Elles devront remplir des formulaires à cet effet qui seront soumis aux services policiers.

Nous recevons environ 200 demandes chaque année et nous en retenons environ 72 compte tenu du contingentement qui nous est imposé par le ministère de l'Enseignement supérieur.

## LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Puisque les dossiers scolaires et le nombre de demandes d'admission varient d'une année à l'autre, **il est impossible de se prononcer sur une moyenne générale à atteindre pour être présélectionné.**

Premièrement, lorsqu'il y a sélection, la priorité est accordée aux candidats ayant leur résidence principale dans le territoire du bassin SRAM (Service régional des admissions de Montréal). Exception : Un étudiant actuellement inscrit au Cégep de l'Outaouais, même s'il réside hors du territoire du SRAM, peut être considéré comme prioritaire, au même titre que ceux qui y résident.

### **1<sup>ière</sup> étape : Présélection à partir des dossiers scolaires (listes de classement)**

Après la date limite du tour 1 (1<sup>er</sup> mars), le SRAM fournit à chaque collège un classement des candidatures pour chacun de ses programmes. Cinq catégories de candidats sont analysées :

- a) Secondaire régulier : tout candidat ayant des résultats scolaires ou des inscriptions au secondaire jeune.
- b) Secondaire adulte : tout candidat ayant des résultats scolaires ou des inscriptions au secondaire adulte.
- c) Collégial (externe) : tout candidat ayant des résultats ou des inscriptions au collégial.
- d) Collégial (changement de programme à l'interne) : tout candidat ayant des résultats ou des inscriptions au collégial et qui est présentement inscrit au Cégep de l'Outaouais.
- e) Autre : tous les candidats qui ne peuvent être classés dans l'une des catégories précédentes ainsi que ceux ayant des études universitaires.

Le Cégep procède à une première sélection à partir du classement établi pour chaque catégorie et selon la proportion fixée pour chacune d'elle.

## **2<sup>e</sup> étape : Test d'endurance physique (voir tableau de pointage)**

Les personnes candidates présélectionnées selon la qualité de leur dossier scolaire sont conviées à un test d'endurance physique. Ce test est prévu le **samedi 21 mars 2026**. La condition physique des candidats sera évaluée sommairement par des enseignants du Département d'éducation physique. Seules les personnes candidates convoquées au test d'endurance physique recevront un courriel, environ une semaine avant le test.

Un montant de 25\$ est exigé pour couvrir les frais relatifs aux tests physiques.

Le test d'endurance physique utilisé est la **course-navette Léger**. Sur une distance de 20 mètres, le candidat devra faire l'aller-retour dans les temps avant le retentissement du « beep » sonore, d'où l'appellation fréquemment utilisée de « BEEP TEST ». Le rythme et la cadence s'accélèrent de plus en plus au fur et à mesure des allers-retours. La réussite du test s'obtient en franchissant un nombre ciblé de paliers. Chaque palier a une durée d'une minute.

Le test se fera dans un gymnase au Cégep de l'Outaouais. La durée du test est d'environ 20 minutes.

Le test étant éliminatoire, les normes minimales sont les suivantes :

Femmes : 5 paliers

Hommes : 5 paliers

Les personnes candidates qui ne répondent pas aux normes minimales établies pour le test seront avisées immédiatement que leur candidature n'est pas retenue. Les autres candidats recevront un score pour le test d'endurance physique selon le nombre de paliers réussis. Par conséquent, les candidats doivent bien performer afin d'atteindre le plus grand nombre de paliers possibles et ainsi obtenir un meilleur score.

## **3<sup>e</sup> étape : Analyse des résultats**

Les résultats et le classement des élèves seront préparés par le Comité d'admission. Les personnes présélectionnées (1<sup>ère</sup> étape) ayant réussi le test d'endurance physique (2<sup>e</sup> étape) seront classées selon leur résultat final de présélection. Ce résultat final est déterminé en accordant une pondération de 70% au dossier scolaire (cote SRAM) et une pondération de 30% au test d'endurance physique.

Tant et aussi longtemps que la qualité des dossiers scolaires nous le permet, les admissions sont réparties au prorata du nombre de demandes d'admission provenant de chacune des cinq catégories de candidats.

## TABLEAU DE POINTAGE – TEST D'ENDURANCE PHYSIQUE

Le test navette est un test d'effort maximal, progressif, servant à évaluer la puissance aérobie maximale d'un individu. Le test navette a été conçu par le Dr Luc Léger du Département de kinésiologie de l'Université de Montréal.

Pour la candidate ou le candidat, le test navette consiste à effectuer des allers-retours jusqu'à épuisement entre deux lignes espacées de 20 mètres à une allure croissant de 0,5 km/h par paliers d'une minute.

### Test d'endurance physique (30 points)

| Nombre de paliers   | Femmes                   | Hommes                   |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>4.5 et moins</b> | <b>0 (Échec – Refus)</b> | <b>0 (Échec – Refus)</b> |
| <b>5</b>            | <b>1.5</b>               | <b>1.5</b>               |
| <b>5.5</b>          | <b>3</b>                 | <b>3</b>                 |
| <b>6</b>            | <b>4.5</b>               | <b>4.5</b>               |
| <b>6.5</b>          | <b>18</b>                | <b>6</b>                 |
| <b>7</b>            | <b>21</b>                | <b>7.5</b>               |
| <b>7.5</b>          | <b>24</b>                | <b>18</b>                |
| <b>8</b>            | <b>25.5</b>              | <b>19.5</b>              |
| <b>8.5</b>          | <b>28.5</b>              | <b>21</b>                |
| <b>9</b>            | <b>30</b>                | <b>22.5</b>              |
| <b>9.5</b>          |                          | <b>24</b>                |
| <b>10</b>           |                          | <b>25.5</b>              |
| <b>10.5</b>         |                          | <b>27</b>                |
| <b>11</b>           |                          | <b>28.5</b>              |
| <b>11.5 et +</b>    |                          | <b>30</b>                |

**N.B.**

**Les résultats du test sont comptabilisés sur 30 puisque la pondération pour les résultats académiques sera sur 70.**

## NATATION

L'étudiant devra réussir un cours d'habiletés physiques avec un volet natation (tests de performance aquatique à réussir) durant la formation en Techniques policières.

## ÉQUIVALENCES – Collège La Cité (Ottawa)

Il faut d'abord être admis dans le programme de techniques policières pour pouvoir faire une demande d'équivalence de cours. La formation dispensée au Cégep de l'Outaouais se fait selon une approche par compétences qui vise à développer chez l'apprenti policier les aptitudes et les capacités propices aux fonctions de son emploi en sol québécois. La formation met également largement l'accent sur les processus de résolutions de problèmes. L'approche, sa philosophie ainsi que le système judiciaire et le code de la sécurité routière étant différents, les chances de se voir reconnaître des équivalences de cours sont donc plutôt faibles.

## ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC (ENPQ)

Quelques mois avant la fin de sa technique, l'étudiante ou l'étudiant en techniques policières peut présenter sa demande à l'ENPQ. Elle ou il doit démontrer qu'elle ou qu'il répond à toutes les exigences du programme fixées par le Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec et fournir tous les résultats à son dossier.

L'ENPQ déterminera l'ordre des candidats sur la liste de classement en tenant compte des trois résultats suivants :

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Cote R-ENPQ  | 50% |
| 2. Test de jugement situationnel                            | 30% |
| 3. Test de langue maternelle (épreuve uniforme de français) | 20% |

L'étudiante ou l'étudiant devra aussi se soumettre à un test psychométrique (M-Pulse) et à un test médical avec test de dépistage de drogues.

L'ENPQ reçoit annuellement 9 cohortes pendant une période de 15 semaines chacune. La personne candidate sera donc repêchée dans l'une d'elles selon son rang sur la liste de classement.

Pour plus d'informations sur l'ENPQ, vous pouvez consulter leur site au [www.enpq.qc.ca](http://www.enpq.qc.ca)

Pour plus d'informations sur le processus d'admission en techniques policières, vous pouvez communiquer avec Anne Dauphinais, aide pédagogique individuelle à l'adresse courriel suivante : [anne.dauphinais@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:anne.dauphinais@cegepoutaouais.qc.ca) ou par téléphone au 819-770-4012, poste 2294.